

ANNEXES N° 5

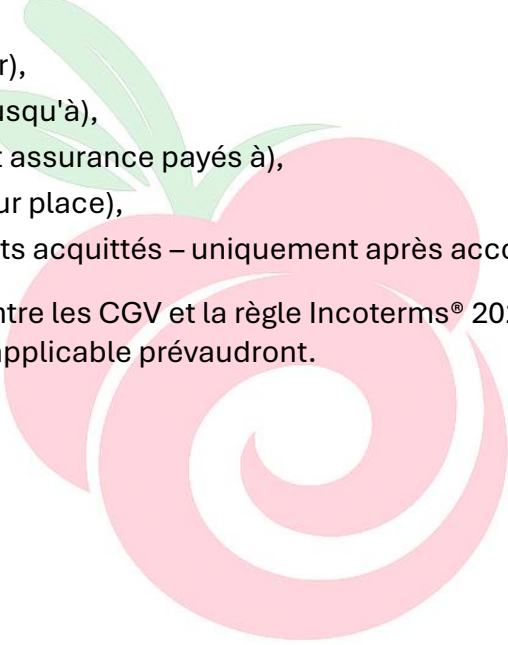
Incoterms® 2020 conditions de livraison

Si les Parties ont convenu d'appliquer les règles Incoterms® 2020, les conditions indiquées dans la confirmation de commande, l'offre commerciale ou le contrat de vente s'appliqueront.

Les règles les plus fréquemment utilisées par Flavorika Sp. z o. o. :

- EXW (Ex Works),
- FCA (Free Carrier),
- CPT (Port payé jusqu'à),
- CIP (Transport et assurance payés à),
- DAP (Livraison sur place),
- DDP (Rendu droits acquittés – uniquement après accord individuel).

En cas de divergence entre les CGV et la règle Incoterms® 2020 convenue, les dispositions de la règle Incoterms® applicable prévaudront.



FLAVORIKA